

COMMUNE DE BOURLON

Procès-verbal de la séance du jeudi 18 décembre 2025

Le jeudi 18 décembre 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 12 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOYER.

Secrétaire de la séance : Monsieur Xavier BRUEZ

Présents : Monsieur Jean-Luc BOYER, Monsieur Jean-Marc LEROUGE, Monsieur Xavier BRUEZ, Madame Agnès LAGEAT, Madame Florence MERESSE, Monsieur Bruno BISIAU, Madame Dorothee BOURGIS, Monsieur Vincent COQUART, Madame Myriam GAUDRY, Madame Myriam HUBERT, Monsieur Francis LAUDE, Madame Flore MENNESSIEZ, Monsieur Vincent MASSON

Excusé LAGUILLIER Régis - HUBERT Myriam (présente uniquement lors de la réunion d'information)

- *Réunion d'information Vidéo Protection*

Le Major LARIVIERE correspondant départemental de la Gendarmerie chargé de la vidéoprotection expose à l'assemblée les règles, avantages et obligations en matière de vidéoprotection. Il souligne le caractère public de ces équipements et leurs fonctions quant aux bâtiments publics.

Il propose la réalisation d'un diagnostic de sûreté et de vidéoprotection si la commune le souhaite.

Le conseil approuve cette réalisation, un courrier sera envoyé dans ce sens au commandant de gendarmerie.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 27 novembre 2025
- 1 - Créations, suppressions, et modifications de voies communales, chemins ruraux dans le cadre de l'aménagement foncier agricole lié au projet Canal Seine Nord-Europe
- 2 - Adhésion à la convention de participation santé proposée par le Centre de Gestion 62
- 3 - Délibération relative au préjudice subi par un administré du fait de la réalisation du réseau d'assainissement ;
- 4 - Remerciements ;
- 5 - Questions diverses :
 - Date des prochaines manifestations
 - Tour de table et fixation de la date du prochain Conseil.

- Approbation du compte-rendu de la séance du 2 octobre 2025

Le compte rendu de la séance du 2 octobre est approuvé à l'unanimité

1 - Délibération relative à la créations, suppressions, et modifications de voies communales, chemins ruraux dans le cadre de l'aménagement foncier agricole lié au projet Canal Seine Nord-Europe

Monsieur le Maire expose que le Conseil Départemental a fait parvenir un courrier contenant un plan et un tableau de proposition de créations, suppressions et modifications de voies communales et chemins ruraux dans le cadre de l'aménagement foncier lié au Canal Seine Nord Europe. Il invite la commune à se prononcer sur ces propositions.

Il rappelle le courriel de Monsieur Jean-Yves DAREAUD en date du 6 juillet 2021 informant que VNF a donné son accord afin que les piétons et cyclistes puissent traverser l'écluse en établissant le raccordement des boucles de randonnée entre Marquion et Bourslon (randonnée n°11 CC Osartis-Marquion),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les suppressions et modifications de chemins ruraux telles qu'elles figurent au tableau et au plan d'ensemble au 1/5000^e joints à la présente délibération ;
- Décide expressément les créations et modifications, conformément aux mêmes documents ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes, documents et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à transmettre au Conseil Départemental les exemplaires demandés (plans et tableaux signés, extraits du registre des délibérations).
- Demande la création d'un chemin de randonnée ouvert aux piétons et aux cyclistes permettant le franchissement de l'écluse de Bourslon-Marquion et reliant ces deux communes.

2 - Adhésion à la convention de participation santé proposée par le CDG 62

Le Maire rappelle qu'il a été décidé lors de la réunion de Conseil du 27 novembre 2025 de participer au financement des cotisations de protection sociale complémentaire santé des agents proposée sous forme de convention par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais. Cette participation a été fixée à hauteur de 15 euros par agent et par mois.

Un projet de délibération établi dans ce sens a été proposé au Comité Social Territorial du CDG. Vu l'avis favorable reçu, le Conseil Municipal a délibéré pour approbation à la convention de participation santé proposée par le CDG62.

3 - Secours suite préjudice subi par un commerce de la Commune en raison des travaux d'assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier d'un commerçant installé dans la commune en tant qu'entreprise individuelle, demandant une indemnisation en raison de la perte de chiffre d'affaires subie du fait des travaux d'assainissement dans la commune au cours du mois d'octobre 2025.

Il précise que ce commerçant a également demandé une indemnisation à NOREADE qui a été refusée.

Il informe ensuite qu'au vu des pièces comptables, le préjudice est fondé. Il propose d'accorder un secours exceptionnel d'un montant de 650 euros.

Ce montant est obtenu à partir des mercuriales de la profession et fait intervenir les ratios relatifs à la marge brute, à la valeur ajoutée, aux charges salariales et externes ainsi que la marge nette constatée dans ces documents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une aide financière de 650 € au pétitionnaire.

4 - Remerciements

- Le Maire fait lecture des lettres de remerciement reçues de Madame TOUCHARD HEITER, la première pour remercier d'organiser une réception à l'occasion des 100 ans de son papa, Monsieur Paul TOUCHARD, l'autre afin de faire part de sa reconnaissance pour le témoignage qui lui a été offert.
- Le Maire fait lecture du courrier reçu de l'Etablissement Français du Sang qui exprime sa gratitude pour le précieux concours que la commune lui fait bénéficier en ayant favorisé la réalisation de la collecte de sang en date du 22 novembre qui a permis la participation de 78 volontaires.

5 - Questions diverses :

- Le Maire informe que le Centre de Gestion a donné son accord pour l'avancement de grade de 3 agents de la commune.
- Le Maire fait lecture du courrier du Président du Conseil Départemental du Pas de Calais qui octroie à la commune une subvention FARDA de 13 071,35 € permettant de financer les travaux de réfection de l'aire de jeux de la Place de l'Abbaye. L'ensemble des subventions obtenues (FARDA, région et CC Osartis-Marquion) permet de financer la réalisation à hauteur de 47 %.

- Les prochaines manifestations dans la commune sont :
 - 19 décembre : Repas de Noël le midi avec membres du conseil et leurs conjoint(e)s
 - 19 décembre : Fête de Noël de l'école Victor Hugo en fin de journée
 - 20 décembre : Distribution du colis de Noël aux aînés
 - 16 janvier 2026 : Vœux au Maire

- Tour de table et fixation de la date du prochain Conseil Municipal

La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 22 janvier 2026.

Décision directe du Maire : aménagement et plantations angle rue de Sains et Chemin Vert par l'entreprise DINOIR pour un montant de 1 819,20 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Le secrétaire de Séance
Xavier BRUEZ



Le Maire
Jean-Luc BOYER

